

Mars 2023

LE/LA RESPONSABLE DU SECTEUR ÉNERGIE

LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

Nanterre, Préfecture des Hauts-de-Seine, constitue aujourd'hui un pôle économique majeur de l'Ouest de l'Ile-de-France. Elle accueille sur son territoire 96 321 habitants, 35 325 étudiants, 8 186 établissements économiques et 95 319 salariés. Elle est l'un des principaux sites de développement économique aux abords immédiats du premier pôle d'affaires européen, la Défense.

La direction des Bâtiments gère le patrimoine bâti de la ville (400 000 m²). Avec ses 153 agents municipaux, elle conduit les opérations de construction de nouveaux équipements, entretient les bâtiments existants et les adapte aux nécessités nouvelles. Elle s'investit aussi fortement dans les dispositions visant à réaliser des économies d'énergie pour préserver l'environnement. Depuis 2019, la direction a notamment livré de nouveaux équipements (groupe scolaire Miriam-Makeba, centre de loisirs Berthelot, crèche des Provinces-Françaises, ...), a réhabilité l'école maternelle Joliot-Curie et réaménagé le centre de loisirs Berthelot, elle a aussi mis en chantier la construction d'un nouveau centre de santé, la rénovation du groupe scolaire Gorki et le Théâtre des Amandiers.

Quelques chiffres clés de la direction :

- 100% des bâtiments neufs sont à énergie positive, 824 KW est la puissance installée à ce jour sur nos 8 sites de production d'électricité photovoltaïque,
- 200 T est la quantité de rejets de carbone dans l'atmosphère économisée en un an grâce aux travaux entrepris au Palais des sports. - 29% est la baisse de notre empreinte carbone en 7 ans, grâce aux actions entreprises et à l'achat d'électricité verte, 11 000 interventions par an sont effectuées par les agents de la régie bâtiment en entretien et en réparation sur les équipements communaux.

LE POSTE

Le/la futur/e Responsable du secteur énergie, est responsable de la politique énergétique du patrimoine communal concernant la maintenance et l'exploitation des installations du CVC ainsi que de la gestion des fluides. Dans le cadre du Plan Climat Territorial, il/elle s'attache à l'étude et à la mise en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie sur les bâtiments communaux. Il/elle a également la charge du suivi du Schéma Directeur des Énergies pour la ville et de l'application de la stratégie décret tertiaire.

Encadrant une équipe de 5 personnes, il/elle est responsable du suivi du Plan Climat Territorial pour la direction des Bâtiments et amené/e à réaliser :

- Des préconisations puis le contrôle du respect de ces préconisations dans la conception générale des bâtiments et notamment à leur performances énergétiques (phase d'études et de réalisation) ;
- Les études énergétiques : opportunité de mise en place d'ENR, diagnostics énergétiques ;
- Une expertise sur les domaines de l'énergie-environnement pour d'autres directions (aménagement urbain, habitat...) ;
- Le montage d'opérations techniques en maîtrise d'œuvre interne, ou en maîtrise d'ouvrage (études, DCE, supervision des travaux, suivi financier, bilan et GPA) ;
- La conception et la mise en place des systèmes de chauffage ventilation pour les bâtiments communaux ;
- La mise en œuvre des actions avec rédaction des cahiers des charges, des plans, des bordereaux de prix et le suivi des prestataires extérieurs en matière de maîtrises d'œuvre ;
- L'analyse et le suivi des résultats et la mise en place de retours d'expérience.

Il/elle a en charge le suivi et la mise en œuvre du Schéma Directeur des Énergies à l'échelle du territoire, ainsi que l'élaboration de la stratégie décret tertiaire, pour répondre aux objectifs 2024 – 2020 et 2060. Il/elle peut également être chargé/e de la mise en œuvre technique des opérations de construction ou de grosses réhabilitations de bâtiments communaux et de l'ensemble du montage des opérations à dominante technique dans le domaine des travaux neufs et des grosses réhabilitations.

Il/elle assure l'exploitation et la maintenance des installations CVC des bâtiments communaux en collaboration avec le technicien en charge de l'exploitation.

Il/elle préconise des améliorations d'utilisation, de mise en œuvre et de suivi des plans d'actions. Il/elle réalise le suivi des bâtiments à très haute performance énergétique.

Il/elle sensibilise et anime les services concernés pour la mise en œuvre des futures réglementations : thermique sur l'existant, affichage de performance énergétique...

CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL
28, rue de Londres – 75009 Paris.
Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr

LE PROFIL

Le/la futur/e Responsable du secteur énergie dispose d'une formation supérieure aux métiers du bâtiment avec une spécialité énergétique-thermique, une expérience de suivis de chantiers et une connaissance des marchés publics.

Il/elle maîtrise les installations consommatrices d'énergie, connaît les énergies renouvelables, les méthodes d'études de diagnostic énergétique y compris les usages électriques et de maîtrise d'œuvre.

Polyvalent/e, il/elle a rencontré dans ses expériences précédentes une diversité de problématiques techniques à résoudre.

Rigoureux/se, organisé/e et réactif/ve, il/elle sait travailler en mode projet.

Son esprit d'analyse, ses capacités à encadrer une équipe et de travailler en transversalité sont reconnues.

LES CONDITIONS MATERIELLES

Il s'agit d'un recrutement de catégorie A ou A+, dans le cadre d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef.

Le permis B est obligatoire.

Prise de fonction souhaitée dès que possible.

Candidatures à adresser par mail au Cabinet Raviat et Owen Conseil :

contact@raviatowen-conseil.fr

CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr